

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS BFC

Séance du 10 mars 2026

Objet : Compte financier 2025

Document(s) joint(s) : annexe compte financier 2025, compte financier 2025 – rapport de gestion de l'ordonnateur, liasse budgétaire tableaux CF 2025

- *Vu les articles L.822-1 et suivants du code de l'éducation,*
- *Vu les articles R.822-1 et suivants du code de l'éducation,*
- *Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Crous Bourgogne Franche-Comté adopté en sa séance du 7 mars 2024 ;*
- *Vu le Décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 modifié relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;*
- *Vu les articles 175, 176, 177 ainsi que les articles 202 et 210 à 214 du Décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 561 ETPT, pour 557,59 ETPT consommés (556,31 sous plafond et 1,28 hors plafond),
- 69 648 646,12€ d'autorisations d'engagement dont :
 - 25 568 900,32€ de personnel,
 - 25 217 959,47€ de fonctionnement,
 - 18 861 786,33€ d'investissement,
- 53 293 363,18€ de crédits de paiement dont :
 - 25 568 900,32€ de personnel,
 - 21 406 912,79€ de fonctionnement,
 - 6 317 550,07€ d'investissement,
- 57 093 634,84€ de recettes dont
 - 50 344 532,45 de recettes globalisées
 - 6 749 102,39 de recettes fléchées,
- 3 800 271 ,66€ de solde budgétaire excédentaire.

Article 2 :

Le Conseil d'Administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- 1 343 600,43 de résultat patrimonial,
- 3 033 092,18 de capacité d'autofinancement
- 3 731 789,36€ de variation de trésorerie
Niveau final de trésorerie : 16 800 842,69€
- 2 567 490,12 d'augmentation du fonds de roulement
Niveau final du FDR : 9 346 856,90€
- - 1 164 299,24 de variation du besoin en fonds de roulement
Niveau final du BFR : - 7 453 985,79€

La présente délibération est adoptée à l'unanimité / ~~à la majorité~~ des membres du Conseil d'administration :

Nombre de membres composant le CA : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 26
Quorum atteint : oui
Nombre de voix favorables : 26
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Besançon,
Le 10 mars 2026

La Présidente du Conseil d'administration,
Nathalie ALBERT-MORETTI,



Rectrice de la région académique Bourgogne
Franche-Comté
Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités